

Pour Michel Lesage, la ruine est au bout de la ligne

« On marche sur la tête on veut vraiment la peau des petits », s'insurge Michel Lesage, pêcheur ligneur à Barfleur. « Cela fait maintenant 25 ans que je fais ce métier et je suis parti seulement cinq fois en vacances. Pas un week-end et toujours sur la brèche pour en arriver là ! Quand je vois ce que l'on veut nous imposer, je suis dépité. Il n'y a que le fric qui compte et j'aurai mieux fait d'acheter un chalutier pélagique. J'aurai détruit le thon rouge, l'anchois, le bar et bien d'autres espèces sans que personne ne discute. »

Aujourd'hui, c'est sans espoir que Michel Lesage part chaque jour en mer. **« Jeudi, j'ai pêché 40 bars et je n'en ai vendu que quatre. Il a fallu en remettre 36 à la mer faute de bonne taille. »** C'est résigné que le pêcheur s'exprime. **« Nous allons donc disparaître et même si, à terme, ces mesures fonctionnent, il n'y aura plus de ligneurs pour pêcher, que des gros chalutiers ou pélagiques. C'est peut-être ça l'avenir ! »**

À quelques années de la retraite, l'avenir s'obscurcit pour Michel Lesage. **« Mon bateau, c'est mon entreprise, mon fond de commerce. Avec ces lois, il n'a plus aucune valeur à la revente. Je ne veux pas mourir ni vendre ma maison pour pouvoir vivre. Je suis complètement dépité et attristé. Ça ne peut pas finir comme ça ! »**